

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2025/46

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 11 septembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 18 ; Nombre de votants : 20

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à Mme NETO - ROSELL à Mme NARRAN.

Excusés : Mme COUDERC - Mme MESSERLI - M. GEYRES.

Objet : Subvention initiation occitan CREO

Le dispositif d'initiation à la langue occitane est mené en partenariat avec l'éducation nationale, le CREO. Il consiste à proposer une initiation à l'occitan au rythme de séances hebdomadaires d'une demi-heure par classe de janvier à juin 2026.

Cette action est financée sur une prise en charge à parité entre le Département du Gers et la Commune. Le coût pour la part communale est de 220€ par classe maternelle.

Cinq classes maternelles ont manifesté le souhait de bénéficier de ces interventions. Le montant de la participation de la commune s'élèvent à 1100 € (soit 5 classes x 220€).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- d'approuver le versement de la subvention mentionnée ci-dessus et de dire que le montant correspondant sera prélevé sur le budget Communal.

Publié le 24 septembre 2025
En Préfecture le 24 septembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le 22 septembre 2025

Madame le Maire,
Barbara NETO

